



## Petite et mortelle, voici l'arme testée à Gaza

Par [Annalena Di Giovanni](#)

Mondialisation.ca, 15 octobre 2006

Il manifesto 15 octobre 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Plus petites, plus mortelles et plus précises. Les arsenaux vidés de leurs bombes à fragmentation, controversées, on en serait maintenant au tournant des « armes à mortalité concentrée » ou « munitions à dommages collatéraux réduits », dans la soi-disant « guerre au terrorisme ». Une nouvelle génération d'engins aux dimensions réduites à effet circonscrit, qu'on puisse utiliser dans les zones à forte densité de population : en Afghanistan, en Irak, dans les Territoires occupés palestiniens, et au Liban. Pour s'opposer moins à une armée régulière qu'à de petits groupes de guerriers souvent camouflés (selon les versions officielles) à l'intérieur des centres habités. Un type d'intervention, le bombardement, jusque là limité par les dommages très larges qu'il comporte : des dizaines de civils tués, des protestations de l'opinion publique.

Le problème pourrait maintenant être résolu. Partant des requêtes de la marine et de l'aviation étasuniennes, avec une plausible coopération israélienne, la firme Boeing a remporté en 2003 l'appel d'offre pour le projet des *Small diameter bomb* (bombes à petit diamètre), des engins qui ne dépassent pas les 90 kilos de poids et la taille d'un mètre et demi. Grâce aux énormes crédits alloués par le Département étasunien de la défense (investissements redoublés en 2004) les premiers prototypes ont été disponibles pour l'expérimentation sur le terrain à partir de mai 2006, et ils seraient déjà disponibles dans les arsenaux militaires depuis septembre dernier. Avec une variante par rapport aux munitions traditionnelles : le *Dense insert metal explosive*, soit la dernière trouvaille en matière de létalité concentrée.

Le *Dime* est formé d'une charge interne en alliage de tungstène (celui des ampoules électriques, pour avoir une idée de la conduction et de la réactivité). Elle libère dans l'air une poudre incandescente qui, en tombant sur son poids spécifique (*traductrice pas sûre des termes, au plus près du texte original donc...NDT*), attaque l'objectif sous un angle qui provoque d'innombrables coupures et blessures sans dépasser les 4 mètres de portée. A la charge inerte est associée une enveloppe externe en fibre de carbone, plus légère et plus économique que le métal, invisible aux rayons X. Une fois explosée, elle se pulvérise en micro particules au lieu des éclats. Bien qu'étant capable de pénétrer le béton armé, la fibre de carbone n'offre pas de résistance excessive à la détonation de l'explosif contenu, augmentant de ce fait son efficacité, au point que les premiers prototypes ont détruit les instruments de mesure des laboratoires militaires. Un *Dime* serait en outre capable de suivre son propre objectif mobile grâce à sa légèreté et à un système de contrôle Gps.

Donc : haute précision, explosion circonscrite, aucun éclat. Mais le tournant semble peu positif. Des tests réalisés jusqu'à présent dans les laboratoires militaires du Maryland auraient mis en évidence, selon le *New Scientist* de février 2005, une mortalité de 100 % sur les cobayes : exposés à des fragments de tungstène, en l'espace de 5 mois, ils développent tous la même forme rare de cancer, le **rabdo sarcome**. Mais si on laisse de côté les hypothèses sur la toxicité du tungstène, des préoccupations plus urgentes demeurent. Si ce

qui a été testé à Gaza étaient des *Dime*, comme cela semble très probable, les effets produits semblent plus graves que ceux des anciennes bombes en acier. Quelques centaines d'éclats sont remplacés par une nuée déchirante de particules incandescentes qui pénètrent, coupent et brûlent leurs victimes jusqu'aux os. En l'espace de quelques minutes, elles provoquent la nécrose de membres entiers, et se déposent, à la fin, à l'intérieur du corps sans possibilité d'extraction. Le tout dans un scénario asymétrique où d'un côté il y a un être humain, et de l'autre une bombe lancée par un drone piloté à distance, et où augmente le nombre des victimes invisibles : les invalides permanents. Obtenir le maximum de résultats et le minimum de pertes, voilà l'impératif. Et, étant données les dimensions réduites des *Dime*, les munitions transportables par tout engin volant quadruplent automatiquement.

En conclusion, la différence des munitions à létalité concentrée pourrait résider justement dans la justification morale suggérée par les commanditaires eux même : l'intérêt présumé de limiter les dommages collatéraux. Difficile, sur la base du droit humanitaire, d'interdire l'usage de ces munitions, dévastatrices dans les faits mais présentées comme réduites, circonscrites aux seuls « terroristes ». Le *Dime*, économique et léger, pourrait être largué dans des zones à forte densité de population, en des quantités quatre fois supérieures, provoquant les effets rencontrés à Gaza (ni les civils, ni les femmes, ni les enfants n'ont été épargnés). Et ce sera alors sa définition même d'arme à faible dommage collatéral qui fournira un alibi à quiconque l'utilisera, beaucoup plus justifiable que les « vieilles » armes utilisées jusqu'à présent.

Edition de jeudi 12 octobre 2006 de [il manifesto.it](http://ilmanifesto.it)

*Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio (Palestine13)*

La source originale de cet article est Il manifesto  
Copyright © [Annalena Di Giovanni](http://Annalena Di Giovanni), Il manifesto, 2006

Articles Par : [Annalena Di Giovanni](http://Annalena Di Giovanni)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

